

Edito du Président

Lors de notre assemblée générale, dans mon rapport moral, j'ai évoqué le manque de participation des dirigeants bénévoles à nos soirées de formation ou d'information.

Je disais dans mon intervention que ce manque d'intérêt nous inquiète car il pourrait être révélateur d'un refus d'améliorer nos compétences.

Or, d'une part, notre modèle traditionnel de gouvernance est complexe et il y a nécessité à le perfectionner et, d'autre part, notre monde associatif sportif ne doit pas être déconnecté de la crise économique et sociale que le pays traverse. Il doit être modernisé, renouvelé en permanence afin de s'adapter aux évolutions de notre environnement. C'est notre mission de vous apporter des outils qui peuvent vous permettre d'être des dirigeants plus performants dans l'optimisation de ressources humaines, matérielles et financières qui ne sont plus aussi nombreuses que par le passé. C'est votre devoir d'être novateurs, c'est une question de survie de notre mouvement sport associatif.

En lisant cette lettre vous constaterez que le CDOS partage son expérience avec les dirigeants sportifs d'autres horizons et qu'il dialogue aussi avec les différents décideurs qui font notre environnement afin d'améliorer sa politique volontariste en matière de formation et d'information.

C'est pourquoi je vous demande, alors que nous sommes à la moitié de cette mandature, de faire l'effort de prendre le temps d'améliorer votre compétence.

« Faites ce que vous voulez mais soyez d'abord de ceux qui peuvent vouloir » (Nietzsche).

Jean-François ANGLES
Président

CDOS de l'Aveyron
3 impasse du cimetière
12000 RODEZ
05 65 78 56 39
www.aveyron-cdos.fr



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Sommaire :

- Edito du Président
- Les brèves
- Assemblée générale du CDOS
- Soirée d'information sur la communication externe
- Présentation CNDS 2015
- Assises Sport et Territoires ruraux
- Inter régions Sud-Ouest
- Service civique
- Formation Sport après Cancer
- Réunion d'information Sport après Cancer
- Formation PSC1
- ADM / CDOS

Les brèves

Réseau de sentinelles Suric@te



Site permettant de signaler tout problème sur les sites de pratique de sports et de loisirs de nature.

Les problèmes les plus fréquemment signalés sont le balisage ou la signalétique, un incident ou un problème de sécurité, des conflits d'usage ou des problèmes environnementaux.

Site Suric@te :

www.sentinelles.sportsdenature.fr

Gratification minimale stagiaire

La gratification est due, si dans une année scolaire ou universitaire, la durée de présence effective dans l'association est supérieure à 2 mois (= 44 jours de 7) consécutifs ou non.

A partir de la 309^{ème} heure de présence, la gratification est obligatoire.

Elle ne peut être inférieure à 13,75% du plafond de la sécurité sociale et à partir du 1^{er} septembre 2015, à 15% du plafond.

Pour plus d'informations :

www.vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises

Assemblée Générale du CDOS

Le vendredi 20 Février 2015, à partir de 18h30 au centre social du Monastère, s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Aveyron.

Après quelques mots d'accueil et de remerciements, le président Jean-François ANGLES a débuté cette assemblée générale par une minute de silence en mémoire des sportifs aveyronnais décédés durant l'année.

Devant une cinquantaine de personnes représentant 68% des disciplines pratiquées sur le département, le président du CDOS, dans son rapport moral, a d'abord évoqué les grands axes de la politique menée par le comité en insistant sur les bonnes relations entretenues avec ses partenaires institutionnels. Ensuite il a fait part de sa satisfaction concernant le travail fourni par son équipe de bénévoles et de salariés durant l'année écoulée et il a annoncé que le CDOS allait déplacer son siège social dans les mois à venir.

Dans son rapport d'activité, la secrétaire générale, Evelyne DOULS, a évoqué les chiffres représentatifs de l'activité du CDOS dans les différents domaines que sont la formation des dirigeants, la santé par le sport, les sports de nature, le développement durable et la communication.

Le rapport financier de la trésorière Gisèle LATIEULE a laissé apparaître un compte de résultat 2014 déficitaire mais avec, toutefois, un bilan positif pour lesquels les vérificateurs aux comptes lui ont donné quitus. Puis, suite à l'approbation du plan d'action 2015, elle a présenté le budget prévisionnel 2015.

Les rapports moraux et financiers ont tous été adoptés à l'unanimité.

La présence de Messieurs Bernard DALMON (CROS Midi-Pyrénées) et Alain PICHON (Conseil Général), de Madame Marie-Françoise VABRE (Conseil Régional) ainsi que de Messieurs Yves CENSI (député) et Jean-Yves TAYAC (DDCSPP) a témoigné des relations étroites et confiantes tissées ces dernières années par le CDOS avec ses différents partenaires. Lors de leurs prises de parole, ils ont tour à tour fait part de leur satisfaction du travail accompli par le CDOS et ont souligné son implication dans la politique territoriale départementale et régionale, malgré des conditions financières tendues, au profit du mouvement sportif aveyronnais.



Soirée d'information sur la communication externe

Le mardi 3 février, le CDOS de l'Aveyron a proposé une réunion d'information sur la communication externe des associations.

Olivia BENGUE, directrice du service communication du Conseil Général de l'Aveyron, a animé cette réunion et a donné les clés pour optimiser la communication des associations sportives ou des comités départementaux. Une trentaine de participants a bénéficié de cette soirée et a pu repartir avec des informations leur permettant de pouvoir mettre en place un plan de communication au sein de leur structure.



Présentation du CNDS 2015

Le CNDS est un instrument de financement des politiques publiques de développement du sport.

Il est normalement un lieu de «gouvernance partagée» de ces politiques entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement sportif.

En 2015, les orientations ministérielles indiquent que l'action du CNDS devra être guidée par la volonté de renforcer l'efficacité du CNDS mettant fin au saupoudrage qui perpétue les inégalités et donc en concentrant les interventions sur des priorités clairement affichées.

En Midi-Pyrénées, l'enveloppe sera de 5 652 257 €, soit une baisse de 5 % par rapport à 2014.

Les priorités d'action pour 2015 :

- Contribuer à la création et pérennisation de l'emploi sportif qualifié. 5 emplois devront être créés en Aveyron.
- Développer et promouvoir les activités physiques et sportives comme facteur de santé.
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique (personnes en situation de handicap, résidents des quartiers difficiles, population des ZRR, pratique féminine).
- Action générale de formation (dirigeants, officiels, éducateurs,...)

En 2015, 5 comités (CDOS, Tennis, Tennis de table, Montagne Escalade, Sport pour tous) vont expérimenter l'instruction régionalisée (avec obligation d'envoyer le dossier via e-subvention).

Retour des dossiers obligatoire pour le 10 avril.



Assises Sport et Territoires ruraux

Le CDOS travaille actuellement à la préparation des Assises Sport et Territoires ruraux qui se tiendront à Laguiole à l'automne. Ce travail d'organisation se fait en collaboration avec l'association Sport Mac (Massif Central).

Trois tables rondes permettront d'aborder les infrastructures, l'attractivité et la gouvernance du sport au sein des territoires ruraux.

Elles devraient réunir de 150 à 200 participants venant de tout le Massif-Central.



Inter-régions Sud-Ouest (IRSO)

La dernière réunion de l'IRSO s'est tenue le 8 avril à Agen (Lot et Garonne). En effet désormais les CDOS et CROS Midi-Pyrénées seront regroupés avec les CDOS et CROS Languedoc-Roussillon.

Lors de cette journée les thèmes abordés ont été la réforme territoriale, avec les changements engendrés pour nos structures dans les mois qui arrivent, et le CNDS 2015.



Le service civique

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui désirent se mettre au service de l'intérêt général. L'indemnité versée par l'Etat est de 573 euros par mois, un soutien complémentaire en nature ou en argent est à la charge de la structure d'accueil. La durée de la mission est de 6 à 12 mois, à raison de 24 heures par semaine. Une association sportive a la possibilité d'accueillir un service civique, pour cela elle doit demander un agrément de service civique.

Une attestation sera remise en fin de mission, un document décrira les activités et les compétences acquises.

Toute mission constitue un plus dans le parcours de formation.

Renseignements sur : www.service-civique.gouv.fr

Formation « Sport Après cancer » de la CAMI

Le CDOS de l'Aveyron en partenariat avec la CAMI propose une formation afin d'obtenir une labellisation qui permettra de prendre en charge des personnes en phase de rémission de cancer dans le cadre de cours collectifs ouverts à tous les publics.

Cette formation est destinée aux professionnels ou bénévoles titulaires d'un Certificat de Qualification Professionnelle dans le milieu du sport.

Cette formation d'une durée de 35 heures se déroule sur deux week-ends (les 28 et 29 mars et les 11 et 12 avril 2015).

Une dizaine de participants suivent cette formation.



Réunion d'information « Sport après cancer »



Le CDOS de l'Aveyron en partenariat avec la Ligue contre le cancer propose des réunions d'information sur le « Sport après cancer ».

Ces réunions se dérouleront à Rodez, Millau, Villefranche de Rouergue et Laguiole.

Elles permettront aux clubs d'obtenir des informations sur l'accueil de personnes en phase de rémission ou de guérison d'un cancer au sein de leur structure.

Renseignements auprès du CDOS : developpementdurable@franceolympique.com

Formation Premiers Secours - PSC1

Le CDOS, en partenariat avec le SDIS, va proposer des formations aux premiers secours. Cette qualification devient indispensable au sein des clubs et permet d'intervenir rapidement avant que les secours arrivent sur les lieux.

Plusieurs dates seront programmées sur Rodez, Millau, Villefranche de Rouergue et Espalion. La formation d'une journée (samedi) sera d'une durée de 7h.

Le coût de la formation est de 45€ par stagiaire. Le CDOS prend ¼ de ce coût en charge. L'inscription de chaque stagiaire s'élèvera à 30€.

Renseignements : developpementdurable12@franceolympique.com

ADM / CDOS : les après-midis de l'info

L'Association Départementale des Maires propose tout au long de l'année des après-midis de l'info aux élus (mairies et EPCI).

Les 27 et 28 avril, le CDOS présentera le rôle et l'importance du mouvement sportif aveyronnais aux maires et conseillers municipaux du département.

Deux lieux ont été choisis : Rodez et Millau.

LE TECHNICIEN DES
SPORTS COLLECTIFS

16, Route de Severac
ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 42 68 73